



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/2
17 avril 2014

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-douzième réunion
Montréal, 12 – 16 mai 2014

ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

Introduction

1. Ce document présente les activités du Secrétariat depuis la 71^e réunion du Comité exécutif. Pour faire suite à la décision 71/1, le document inclut une annexe qui résume les conseils prodigués par le Secrétariat aux autres organes et organisations.

Avis concernant les décisions de la 71^e réunion du Comité exécutif

2. Le rapport de la 71^e réunion (UNEP/OzL.Pro/ExCom/71/64) a été transmis à tous les membres du Comité exécutif ainsi qu'aux autres participants et mis en ligne sur le site Web du Fonds multilatéral. En outre, les décisions relatives aux approbations de projets et aux retards dans la présentation de tranches ont été communiquées à 75 pays visés à l'article 5 ainsi qu'aux agences bilatérales et d'exécution concernées. Un document préparé après la réunion, résumant les décisions prises lors de la réunion, a été envoyé aux participants à la réunion, au programme OzonAction du PNUE pour transmission aux réseaux régionaux et a aussi été mis en ligne sur le site Web du Fonds multilatéral.

Documents d'orientation et autres documents préparés pour la 72^e réunion

3. Pour la 72^e réunion, le Secrétariat a préparé les documents suivants. Pour la préparation de ces documents, le Secrétariat a consulté le président et le vice-président du Comité exécutif (ordre du jour) et a eu des discussions avec le Trésorier et les agences bilatérales et d'exécution pertinentes, le cas échéant.

- Ordre du jour provisoire et ordre du jour annoté;
- Activités du Secrétariat;
- État des contributions et des décaissements (préparé conjointement avec le Trésorier);
- Rapport sur les soldes et la disponibilité des ressources;
- Mise à jour de la mise en œuvre du plan d'activités 2014-2016 et disponibilité des liquidités (décision 66/3);
- Retards dans la soumission des tranches annuelles;

Les documents de pré-session du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

- Rapport global d'achèvement de projet d'accords pluriannuels de 2014;
- Rapport de la base de données des accords pluriannuels;
- Évaluation des projets sur les inhalateurs à doseur (décision 71/26);
- Révision du projet de programme de travail de suivi et évaluation pour l'année 2014;
- Rapports de situation et conformité;
- Aperçu des questions recensées pendant l'examen des projets;
- Coopération bilatérale;
- Observations et recommandations sur les programmes de travail du PNUD, du PNUE, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour l'année 2014 (4 documents);
- Fiches d'évaluation de projet, observations et recommandations sur les projets et activités présentés à 72^e réunion (19 documents¹);
- Décaissement des fonds pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC de la Chine (décision 71/44)
- Critères de financement de l'élimination des HCFC dans le secteur de la consommation pour la deuxième étape des PGEH (décision 70/21d);
- Récapitulatif des projets de démonstration approuvés sur les HCFC et options pour un nombre de projets supplémentaires afin de démontrer des technologies de remplacement des HCFC respectueuses du climat et éco-énergétiques (décision 71/51a));
- Activités supplémentaires afin de maximiser les avantages pour le climat dans le secteur de production des HCFC (Décision 71/51b));
- Réduction au minimum des répercussions néfastes pour le climat de l'élimination des HCFC dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération (décision 71/43);
- Rapport périodique sur l'utilisation de l'indicateur des conséquences sur le climat du Fonds multilatéral (décision 69/23);
- Comptes du Fonds multilatéral (décision 71/46d) et e)) (préparés conjointement avec le Trésorier);
- Budget révisé du Secrétariat du Fonds pour l'année 2014 et budgets proposés pour 2015 et 2016 (décision 71/48f) g) et h)).

4. Un résumé des questions soulevées dans les documents mentionnés ci-dessus se trouve dans l'ordre du jour provisoire annoté (UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/1/Add.1).

5. Un site contenant les documents de la réunion, en langues anglaise, arabe, chinoise, espagnole, française et russe, ainsi que les informations logistiques pour la 72^e réunion a été créé sur le site Web public du Fonds multilatéral.

6. Le Secrétariat a aussi préparé quatre documents pour la réunion du Sous-groupe sur le secteur de la production qui se tiendra en marge de la 72^e réunion. Les documents pour le Sous-groupe sont disponibles dans une zone restreinte du site Web et sont limités aux membres du Comité exécutif. Le Sous-groupe sur le secteur de la production serait reconstitué à la 72^e réunion.

Préparation de la 72^e réunion du Comité exécutif

7. Des dispositions logistiques ont été prises pour la 72^e réunion qui se tiendra au siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale à Montréal, Canada, du 12 au 16 mai 2014. Les lettres d'invitation ont été transmises aux membres du Comité exécutif, au président du Bureau de la 25^e Réunion des Parties, au président et vice-président du Comité d'application de la procédure applicable en cas de non-respect du Protocole de Montréal, au directeur exécutif du PNUE, au secrétaire

¹ Des observations et des recommandations ont été préparées pour des projets dans les pays suivants: Afghanistan, Angola, Arabie saoudite, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine; Brésil; Chine; Colombie; Ex-république yougoslave de Macédoine, Géorgie; Ghana, Guinée; Iran (République islamique d'), Kenya, Kirghizistan, Maurice, Mexique, Tunisie et Viet Nam. Des observations ont aussi été préparées sur des propositions de projet pour le Brésil, le Liban et la Libye qui par la suite ont été retirées par les agences d'exécution pertinentes.

exécutif du Secrétariat de l’ozone, aux agences d’exécution, au Fonds pour l’environnement mondial (FEM) et aux organisations non-gouvernementales.

8. Le Secrétariat du Fonds a examiné et mis à jour les bases de données, les documents et les directives opérationnelles suivants :

- Inventaire des projets approuvés en date de décembre 2013;
- Politiques, procédures, lignes directrices et critères en date de décembre 2013 ;
- Plans de gestion de l’élimination des HCFC en date de décembre 2013 ;
- Document d’introduction et répertoire du Comité exécutif ;
- Liste des documents confidentiels en date du 14 avril 2014².

Participation à des réunions et missions entreprises

Missions du Chef du Secrétariat

Nairobi (Kenya), 10-19 janvier 2014

9. Le Chef du Secrétariat, accompagné de l’Administrateur principal et gestionnaire du Fonds, s’est rendu au siège du PNUE où il a eu des rencontres bilatérales avec le directeur exécutif du PNUE, le directeur exécutif adjoint, le Chef de cabinet et le directeur du Bureau des opérations et des services corporatifs (OfO). Il a expliqué les principales caractéristiques du Protocole de Montréal et du Fonds multilatéral, les responsabilités des institutions respectives, les différentes et importantes fonctions assumées par le PNUE et il a fourni des tableaux récapitulatifs sur le niveau de financement approuvé pour les projets depuis la création du Fonds multilatéral.

10. Les questions à soumettre à l’examen du PNUE qui avaient surgi depuis la 71^e réunion, ont été traitées lors de la rencontre avec le directeur du OfO et son personnel. Elles incluaient, *entre autres*, le remplacement du représentant du Trésorier du Fonds; l’impact des transferts de fonds par le Trésorier vers les agences d’exécution; l’exigence de consolidation des comptes du Fonds multilatéral et du PNUE selon les Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS); l’atténuation des risques associés aux taux de change pour les contributions annoncées; et les procédures établies par la norme du PNUE sur les avances de fonds. Le Chef du Secrétariat a aussi discuté des options permettant de réaliser des économies de coûts par une réduction des coûts d’appui de programme; des résultats de l’exercice de classification; des résultats de l’audit sur les procédures administratives internes du Secrétariat du Fonds, mené par le Bureau des Services de contrôle interne des Nations Unies; et des observations et clarifications du Secrétariat tant sur le rapport que sur les recommandations des vérificateurs.

11. Le Chef du Secrétariat a effectué des visites de courtoisie auprès des sections des ressources humaines, du service des voyages et des services médicaux de l’Office des Nations Unies à Nairobi (ONUN) pour traiter de plusieurs questions de personnel et d’ordre administratif encore en suspens.

12. Le Chef du Secrétariat a rencontré le secrétaire exécutif du Secrétariat de l’ozone et son personnel pour discuter de la poursuite de la coopération entre les deux Secrétariats; des contributions en souffrance du Saint-Siège (qui ont aussi été discutées avec le représentant de la mission du Saint-Siège auprès du PNUE et d’ONU-Habitat); ainsi que de l’aide et du soutien du Secrétariat du Fonds pour la conduite de la Réunion des Parties et du Groupe de travail à composition non limitée.

13. Le Chef du Secrétariat a rencontré le chef du programme OzonAction qui était présent au siège du PNUE durant sa mission, l’équipe du Programme d’aide à la conformité (PAC) pour la région de l’Afrique et le directeur régional du PNUE pour l’Afrique. Des enjeux régionaux importants ont été

² La liste des documents confidentiels sera mise à jour immédiatement avant la 72^e réunion.

passés en revue, tel que la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des projets, incluant les activités d'élimination du bromure de méthyle.

14. Suite à la mission du Chef du Secrétariat à Nairobi en janvier 2014 (voir paragraphes 9-14), le Secrétariat a reçu un projet de « Délégation de pouvoirs pour les questions administratives et financières » du directeur exécutif adjoint du PNUE. Cette délégation de pouvoirs qui devrait être signée par le directeur exécutif du PNUE et le Chef du Secrétariat est en attente de rétroaction du PNUE sur les modifications proposées par le Secrétariat afin de tenir compte des décisions pertinentes du Comité exécutif et de la Réunion des Parties et du fait que le Secrétariat du Fonds partage des locaux avec le PNUE, sans liens de programme avec le programme de travail du PNUE.

Ottawa (Canada), 13 mars 2014

15. Le Chef du Secrétariat a rendu une visite de courtoisie au gouvernement du Canada et il a rencontré des représentants d'Environnement Canada ainsi que du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement. Il a présenté brièvement les réalisations du Protocole de Montréal et du Fonds multilatéral et fourni un résumé des activités mises en œuvre pour éliminer les HCFC dans les pays visés à l'article 5 depuis 2007, lorsque la décision XIX/6 des Parties a été adoptée. En outre, le Chef du Secrétariat a aussi souligné les diverses contributions et le soutien apportés par le gouvernement du Canada au Protocole de Montréal et notamment au Fonds multilatéral. Au nom de l'organisation, le Chef du Secrétariat a exprimé sa gratitude au gouvernement du Canada pour accueillir le Secrétariat et pour toute l'assistance et le soutien fournis à son personnel.

Washington, D.C. (États-Unis d'Amérique)

16. En raison de circonstances météorologiques imprévues, le Chef du Secrétariat n'a pu se déplacer pour des visites de courtoisie auprès du Fonds pour l'environnement mondial et de la Banque mondiale. Suite à l'annulation de sa mission, le Chef du Secrétariat a reçu une invitation de la Banque mondiale pour assister à la première conférence sur les liens opérationnels entre l'ozone et le climat et au huitième atelier du Groupe de ressources pour l'ozone (OORG) qui se tiendront du 3 au 6 juin 2014.

Missions menées par d'autres membres du personnel du Secrétariat

Paris (France), 18-21 février 2014

17. L'Administrateur principal et gestionnaire du Fonds a rencontré l'administrateur principal du Secrétariat de l'ozone à Paris, pour évaluer l'adéquation des locaux de l'UNESCO au cas où la 73^e réunion du Comité exécutif se tiendrait à Paris, à la suite de la 10^e réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne et de la 26^e Réunion des Parties.

Nairobi (Kenya) 23 février-2 mars 2014

18. L'Administrateur principal et gestionnaire du Fonds a participé à l'atelier sur UMOJA, le nouveau système de planification des ressources de l'entreprise des Nations Unies, du 24 au 28 février 2014. Elle a aussi fait un suivi des questions administratives en suspens auprès de plusieurs membres du personnel du PNUE et de l'ONUN en marge de l'atelier.

Réunions de réseaux

19. Le Secrétariat a contribué à plusieurs réunions de réseaux, tenues entre les 71^e et 72^e réunions.

20. Le Chef adjoint du Secrétariat (Finances et Affaires économiques) a participé à la réunion conjointe des réseaux de l'Afrique francophone et anglophone des administrateurs de l'ozone qui s'est tenue à Adis Abeba (Éthiopie) du 22 au 28 mars 2014. Il a prononcé quelques propos à la cérémonie d'ouverture et fait des présentations sur les récentes décisions du Comité exécutif et des facteurs clés pour minimiser les répercussions néfastes pour le climat de l'élimination des HCFC dans le secteur de l'entretien.

21. Le Secrétariat a envoyé des présentations ou fait des présentations via Skype sur les récentes décisions du Comité exécutif et des facteurs clés pour minimiser les répercussions néfastes pour le climat de l'élimination des HCFC dans le secteur de l'entretien, aux réunions suivantes :

- Réunion de réseau alternée du réseau de l'Asie occidentale des administrateurs des SAO et des administrateurs des SAO de l'Afrique du Nord à Sharm El-Sheikh, Égypte (26-27 février 2014)³;
- Sixième réunion du réseau des administrateurs de l'ozone des pays insulaires du Pacifique et réunion conjointe des administrateurs de l'ozone et formation des agents des douanes à Tonga (10-13 mars 2014);
- Réunion annuelle du réseau régional de l'ozone pour l'Asie du Sud-est et le Pacifique, en République démocratique populaire lao (1-4 avril 2014); et
- Réunion sous-régionale du réseau des administrateurs de l'ozone des Caraïbes anglophones et d'Haïti à Paramaribo, Suriname (8-10 avril 2014).

Réunion de coordination inter-agences

22. Afin d'éviter tout retard dans la mise en œuvre des projets, le Secrétariat du Fonds a organisé une réunion de coordination inter-agences à Montréal, du 11 au 13 février 2014. Les participants incluaient du personnel du Secrétariat, des représentants des quatre agences d'exécution et le Trésorier du PNUE.

23. Le Chef du Secrétariat a ouvert la réunion en rendant hommage à M. Nandan Chirmulay de l'Unité du PNUD pour le Protocole de Montréal qui est décédé le 2 février 2014 et les participants ont observé une minute de silence à la mémoire de Nandan.

24. La réunion de coordination a permis au Secrétariat et aux agences de discuter de plusieurs sujets incluant, *entre autres*, les propositions soumises à la 72^e réunion; la planification financière et des activités puisque 2014 est la dernière année de la période triennale 2012-2014; le remboursement des soldes provenant de projets en cours pour l'élimination des CFC, des halons, du tétrachlorure de carbone; le remboursement des soldes de fonds de préparation de projet pour la phase I des plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH); et les rapports finaux sur les projets de démonstration pour les HCFC. La réunion a aussi fourni l'occasion d'obtenir la rétroaction des agences sur les documents d'orientation/ de travail à présenter à la 72^e réunion dont les lignes directrices sur les coûts pour la phase II des PGEH et les questions reliées à l'incidence sur le climat de l'élimination des HCFC. Le Secrétariat et les agences se sont entendus sur un certain nombre de mesures de suivi pour faciliter leur travail en préparation de la 72^e réunion qui sont inscrites dans le compte-rendu de la réunion remis à tous les participants.

Dotation et recrutement

25. La sélection pour deux postes vacants d'adjoints au programme a été finalisée et les deux postes ont été pourvus en avril 2014.

³ Tous les déplacements officiels du personnel des Nations Unies vers des pays/lieux d'affectation doivent obtenir l'autorisation de sécurité du fonctionnaire désigné dans le pays concerné avant le départ. L'Administrateur principal, Gestion de projet, qui avait prévu participer à cette réunion n'a pu obtenir l'autorisation de sécurité nécessaire.

26. Le poste de Chef-adjoint du Secrétariat (DCO) a été annoncé sur Inspira, avec le 19 avril 2014 comme date de clôture. Le recrutement pour le poste d'adjoint au programme du DCO a été mis en attente jusqu'à la finalisation du recrutement du DCO. L'ouverture du poste vacant d'adjoint à l'enregistrement a été publiée.

27. Suite à une recommandation de l'audit, le Secrétariat a entrepris un exercice pour élargir sa liste de traducteurs pigistes afin d'inclure des traducteurs en langues russe et chinoise puisque des documents en russe et en chinois seront requis pour les 72^e et 73^e réunions.

Perfectionnement et formation du personnel⁴

28. L'Administrateur principal, Suivi et évaluation, et un administrateur principal, Gestion de projet, ont participé à la deuxième partie du Programme des Nations Unies pour la gestion du développement, du 10 au 12 décembre 2013 à New York.

29. Du personnel du Secrétariat a participé à trois webinaires de deux heures sur la gestion du rendement, organisés par l'Office de gestion des ressources humaines des Nations Unies, en mars 2014.

Coopération avec le PNUE, les accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et autres organisations

Fonds pour l'environnement mondial

30. En raison de circonstances météorologiques imprévues le Chef du Secrétariat a dû annuler sa mission à Washington, D.C. (États-Unis d'Amérique) pour rencontrer la directrice générale et présidente du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Au lieu de cette mission, le Chef du Secrétariat a eu un appel de courtoisie avec la directrice générale et présidente du FEM. Il a expliqué le Protocole de Montréal ainsi que le fonctionnement du Fonds multilatéral et discuté des questions pertinentes, examinées actuellement par les Parties au Protocole de Montréal. En rappelant le soutien des membres du Comité exécutif pour le rôle joué par le Secrétariat du Fonds dans l'examen de projets du FEM, ils ont exploré des domaines de coopération entre les deux Secrétariats et discuté brièvement des prochaines étapes. Ils se sont entendus pour reconnaître la nécessité d'approfondir les discussions sur les sujets mentionnés plus haut afin d'atteindre l'objectif commun de protection environnementale. Une date provisoire de mission au Secrétariat du FEM a été fixée pour début juin 2014.

31. Suite à cet appel de courtoisie, le Secrétariat du FEM a invité le Secrétariat du Fonds à examiner une proposition de projet pour l'introduction de solutions de remplacement des SAO dans l'agriculture et le secteur post-récoltes en République du Kazakhstan, à partir des décisions et lignes directrices du Fonds multilatéral. Après avoir discuté de la proposition de projet avec le personnel du FEM, le Secrétariat a fourni un résumé des principaux enjeux identifiés. Le Secrétariat du FEM a exprimé sa gratitude pour l'examen effectué.

32. Le Secrétariat a reçu des invitations pour la 46^e réunion du conseil du FEM et la 5^e assemblée du FEM qui se tiendront à Cancun Mexique, du 25 au 27 mai et du 28 au 29 mai 2014 respectivement.

Fonds vert pour le climat

33. Le Secrétariat a reçu un avis pour la réunion du conseil d'administration du Fonds vert pour le climat qui s'est tenue du 19 au 21 février 2014 à Bali, Indonésie; le Secrétariat a été désigné comme organisation dotée du statut d'observateur auprès du Fonds vert pour le climat.

⁴ Voir aussi le paragraphe 18 concernant l'atelier sur UMOJA, tenu à Nairobi.

34. Le Chef du Secrétariat a reçu un appel de courtoisie de Mme Hela Cheikhrouhou, première directrice exécutive du Fonds vert pour le climat, en février 2014. Il lui a donné un aperçu du fonctionnement du Fonds multilatéral, de ses objectifs et a partagé ses expériences qui englobent l'examen de projets, l'élaboration de politiques, les procédures avant et après les sessions du Comité exécutif et la mise en œuvre des décisions du Comité exécutif. La coopération et la collaboration potentielles entre les deux Secrétariats dans des domaines d'intérêt commun ont été brièvement discutées et l'offre du statut d'observateur désigné auprès du Fonds vert pour le climat a été acceptée. Le Chef du Secrétariat a transmis une invitation orale à Mme Cheikhrouhou ou à son personnel pour une visite du Secrétariat du Fonds, au cas où elle verrait la nécessité d'avoir une meilleure compréhension du fonctionnement du Fonds multilatéral, pour échanger des points de vue entre le personnel des deux Secrétariats et/ou poursuivre les discussions sur d'autres sujets pertinents.

Atelier de Chatham House sur les HFC

35. Le Chef du Secrétariat a reçu une invitation à participer à un atelier d'experts sur une réponse mondiale aux HFC à travers des politiques justes et efficaces sur l'ozone et le climat, tenu à Chatham House⁵ à Londres, les 7 et 8 avril 2014. L'atelier avait pour but d'encourager une discussion sur les mesures que peuvent prendre les régimes de l'ozone et du climat en vue de réduire l'utilisation des HFC, d'identifier des synergies potentielles et des opportunités de collaboration entre les deux régimes pour travailler ensemble et discuter des défis et obstacles à surmonter. Le Chef du Secrétariat n'a pu assister à l'atelier en raison de la préparation de la 72^e réunion.

Corps commun d'inspection des Nations Unies

36. Suite à une autre requête du Corps commun d'inspection des Nations Unies (CCI) au sujet de son évaluation/examen de 2013 intitulé « Examen de la gouvernance environnementale dans le système des Nations Unies, Rio +20⁶ », le Secrétariat a remis au CCI des observations et des corrections factuelles relatives aux informations sur le Fonds multilatéral, contenues dans le projet de rapport du CCI. Le rapport final sera publié sur le site Web⁷ du CCI dans un proche avenir.

Secrétariat de l'ozone

37. À la demande du Secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone, le Secrétariat du Fonds a fourni des observations et suggestions sur les enjeux à débattre à l'atelier sur la gestion des hydrofluorocarbures (HFC), convoqué pour faire suite à la décision XXV/V des Parties au Protocole de Montréal.

38. En réponse à une autre demande du Secrétariat de l'ozone, le Secrétariat lui a transmis des informations sur les activités du Fonds multilatéral dans les petits états insulaires en développement (PEID). La Réunion des Parties a demandé au Secrétariat de l'ozone (décision XXV/9) de prendre contact avec les organisateurs de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, qui se tiendra à Apia du 1^{er} au 4 septembre 2014, en vue d'encourager des discussions sur les défis associés à l'application du Protocole de Montréal.

⁵ L'atelier s'est tenu selon la règle de non-attribution de Chatham House qui permet durant la réunion de discuter d'enjeux qui seront ensuite communiqués au monde extérieur mais sans aucune déclaration d'attribution aux participants. Chatham House est un lieu à la réputation bien établie pour accueillir des discussions sur des enjeux d'importance internationale dans un environnement neutre et accueillant.

⁶ A la mi-2013, le Secrétariat avait remis au CCI des informations détaillées sur la structure et le fonctionnement du Fonds multilatéral en lien avec son examen de la gouvernance environnementale dans le système des Nations Unies, suite à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), Rio de Janeiro, juin 2012. Une équipe d'examen du CCI est venue à Montréal en juin 2013 pour mener des entrevues avec le personnel-clé du Secrétariat du Fonds, du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et de l'Organisation de l'aviation civile internationale.

⁷ www.unjiu.org

OzonAction du PNUE

39. Le Secrétariat a remis aussi des informations importantes à OzonAction du PNUE pour une mise à jour du Manuel sur la communication des données dans le cadre du Protocole de Montréal ainsi que des suggestions et des conseils pour la prochaine brochure sur le bromure de méthyle, « Élimination du bromure de méthyle dans les pays en développement : une réussite et ses défis ».

Université de Montréal

40. Un administrateur de programme s'est rendu au département de sciences économiques de l'Université de Montréal, le 24 mars 2014, pour faire un exposé sur le Protocole de Montréal et le Fonds multilatéral à des étudiants au baccalauréat qui étudient les aspects économiques de la protection de l'environnement.

Visite du directeur exécutif adjoint du PNUE

41. Suite à la mission du Chef du Secrétariat au siège du PNUE, M. Ibrahim Thiaw, directeur exécutif adjoint du PNUE, a effectué une visite de courtoisie au Secrétariat, le 1^{er} avril 2014. M. Thiaw a profité de l'occasion pour faire le suivi d'un certain nombre de questions administratives avec le Chef du Secrétariat, incluant la délégation de pouvoirs du directeur exécutif du PNUE au Chef du Secrétariat. Il a eu aussi une rencontre avec le personnel pour l'informer du contexte de la première session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement qui se tiendra en juin à Nairobi, Kenya, ainsi que du rôle de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement comme nouvel organe directeur du PNUE. M. Thiaw a souligné l'impact remarquable du Protocole de Montréal et de son Fonds multilatéral sur la santé et le bien-être de l'humanité et insisté sur l'importance du Secrétariat du Fonds, d'OzonAction du PNUE et du Secrétariat de l'ozone pour diffuser le message auprès d'une communauté plus vaste.

Audit interne du Secrétariat du Fonds

42. L'audit administratif interne du Secrétariat du Fonds, requis par la Chef du Secrétariat au moment de son départ à la retraite et effectué par le Bureau des services de contrôle interne des Nations Unies (BSCI) est terminé et le rapport final du vérificateur (Rapport 2014/020)⁸ a été remis au directeur exécutif du PNUE. Le rapport contient une recommandation en suspens au sujet des liens hiérarchiques du personnel dans la structure organisationnelle du Secrétariat.

⁸ Les rapports d'audit interne sont affichés sur le site Web du BSCI 30 jours après leur publication, conformément à la résolution 67/258 de l'Assemblée générale. Le rapport 2014/020 sera disponible sur le site Web du BSCI (http://www.un.org/Depts/oios/pages/iad_reports.aspx), le 14 mai 2014.

Annexe

**CONSEILS ET/OU INFORMATIONS PRODIGUÉS PAR LE SECRÉTARIAT DU FONDS
MULTILATÉRAL À DES ORGANISATIONS EN DEHORS DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL**

Organisation	Conseils du Secrétariat	Date	Suites
Fonds vert pour le climat	Aperçu des objectifs et du fonctionnement du Fonds multilatéral (FML), incluant son processus d'examen de projet, l'élaboration de politiques, les procédures de réunions, la mise en œuvre des décisions du Comité exécutif.	Février 2014	Visite potentielle de personnel du Fonds vert pour l'environnement au Secrétariat du Fonds, selon les besoins du Fonds vert pour l'environnement.
Corps commun d'inspection des Nations Unies	Observations et corrections factuelles sur les informations concernant le Fonds multilatéral dans le rapport « Examen de la gouvernance environnementale dans le système des Nations Unies, Rio+20 ».	Février à mars 2014	Aucune
Fonds pour l'environnement mondial	Examen d'un projet (Introduction de solutions de remplacement des SAO dans l'agriculture et le secteur post-récolte au Kazakhstan) à partir des politiques et lignes directrices du Fonds multilatéral.	Avril 2014	Examen d'autres projets, le cas échéant.
